

JEUDI 12 JUIN 2025

PRIME CHEF D'ÉQUIPE :

UNE RECONNAISSANCE EN APPROCHE...



C'est à l'occasion du Groupe de Travail du 12 juin 2025 que l'administration fait (enfin) le premier pas... mais pas question pour nous de nous arrêter là ! En effet, il aura fallu plus de dix ans de patience, de relances et de réunions pour obtenir le début d'une reconnaissance indemnitaire pour les chefs d'équipe en douane.

Alors, OUI, ce début doit être encourageant. Mais autant être clairs dès maintenant : on est encore loin du compte !

→ CHEF D'ÉQUIPE : UNE FONCTION CENTRALE, UN STATUT À REVALORISER

C'est acté : **une majoration indemnitaire fixe** sera versée chaque mois aux chefs d'équipe « titulaires », **complétée par une prime variable à l'acte** (l'administration propose en net 36,20€ + 5,43€ par vacation). C'est donc une base pour discuter... mais certainement pas une conclusion.

Pour comprendre, calculez votre estimation en net, avec **notre calculatrice prime CdE**

L'alliance UNSA /CGC Douanes **revendique immédiatement 8€ net par vacation (soit 50 % de plus), et nous visons à terme les 10€**. En outre, il faut une **garantie du maintien dans le vivier des agents nommés** (en cas de mobilité), parce que l'encadrement opérationnel : ça se mérite, ça se forme, et ça se paie ! Par ailleurs, **nous exigeons un engagement du DG pour mener un point d'étape dans un an**, afin de mesurer les effets de ce nouveau système.

→ CSDS ET CSDS-A : PAS DE PAQUET FOURRE-TOUT !

Le sujet des chefs de service et adjoints s'est glissé dans le débat. Résultat : **le message est brouillé**. Nous prenons acte des mêmes 40€ brut mensuels annoncés, cela paraît une fois encore loin de leurs attentes et surtout, la présentation qui transparait dans les documents de travail nous semble maladroite. Pour clarifier la situation, nous demandons la tenue d'un **GT spécifique**, comme envisagé dès le départ, pour enfin poser les vraies questions : **quelle est l'essence même de leur mission ? Comment éviter de les noyer dans la gestion administrative ? Comment valoriser leur rôle de formateur de proximité ?** Sans cette démarche, la DG dévalorise encore une fois la fonction. Et ça, c'est à proscrire !

→ QUELLE SUITE ?

C'est un premier pas pour les chefs d'équipe, une reconnaissance qui commence..., mais qu'il va falloir muscler rapidement. Et surtout, il faut rester vigilants face aux tentatives de contournement de l'administration. Nous savons d'ores et déjà que le débat n'est pas clos, puisque ce point ne sera pas soumis au vote du prochain CSAR.



→ LE LOGEMENT : NOTRE DEMANDE ENTENDUE, LA SÉCURITÉ EN LIGNE DE MIRE !

La thématique du Logement social douanier était inscrite aux débats. Même si le sujet n'a pu être abordé en séance, les documents préparatoires montrent que **notre revendication a enfin porté ses fruits** : nous demandons la réécriture d'un décret, pour que les douaniers soient clairement mentionnés dans les textes, sans ambiguïté, ni interprétation restrictive. **(Nouveau mécanisme de gestion des logements : L'UNSA Douanes intervient auprès du Ministre.)**

A notre demande, la DG a porté le décret qui est désormais **en cours d'examen et a de bonnes chances d'être adopté**. Il devrait permettre à l'administration de **passer des conventions en « gestion de stocks »** avec les bailleurs sociaux. Concrètement, ça change tout : **chaque logement est identifié avec une adresse précise**, ce qui est **essentiel pour la sécurité des agents**, notamment dans les zones sensibles ou frontalières.

